

# CONFLITS DANS L'AIR

COMMUNIQUÉS DE SECTION - LILLE



## Les 8 et 9 Avril, mobilisons nous !

DEPUIS LONGTEMPS LE SNCTA CONSTATE ET DEPLORE LES TROP NOMBREUX ERREMENTS DE NOTRE ADMINISTRATION : ARCHAÏSME TECHNOLOGIQUE, ABSENCE DE STRATEGIE RH, AUGMENTATION SANS CONTREPARTIE DE LA PRODUCTIVITE DES CONTROLEURS AERIENS...

LE CONSTAT EST LA : IL FAUT NEGOCIER L'AVENIR QUE NOUS VOULONS POUR SORTIR DE L'ORNIERE DANS LAQUELLE ON NOUS POUSSE DOUCEMENT.

PETIT PASSAGE EN REVUE DE CE QU'ON NOUS CONCOCTE, PLUS OU MOINS OUVERTEMENT.

### Fonction Publique

Depuis 2010 les gouvernements se succèdent et les baisses d'effectifs se poursuivent. Si les approches sont pour l'instant relativement protégées par leur BO, les CRNAs ont vu leurs effectifs fondre, pour certains l'été est vécu comme une angoisse face à la charge de travail.

### La RIFSEEP

Autre exigence de la fonction publique : la transformation des régimes de prime de tous ses agents dans le cadre du RIFSEEP (Régime Indemnitaire lié aux Fonctions, aux Sujétions, à l'Expertise et à l'Engagement Professionnel)... Une nouvelle invention pour « rationaliser », comprendre « diminuer », nos primes... N'oublions pas la perte de pouvoir d'achat causé par le gel de nos primes depuis 2010 !

Vous attendiez la prime au faciès, ou complément indemnitaire annuel « versée en fonction de l'engagement professionnel et de la manière de servir ». N'attendez plus, elle arrive !

Et à qui confiera-t-on l'appréciation de la qualité de notre "engagement" ?

### EASA

Elle légifère toujours et encore sur notre licence de contrôle, d'abord régie par une directive, maintenant par un règlement (la première pouvait être adaptée par les Etats, le deuxième s'impose).

On souhaite désormais, dans le cadre d'un nouveau règlement licence (au nom barbare d'IR ATCO pour Implementing Rules for Air Traffic COntrollers), durcir nos conditions de renouvellement de Mention d'Unité, de Mention Linguistique ainsi que de notre aptitude médicale.

Suite à l'audit de fin d'année dernière, en plus de revenir une fois de plus à la charge contre notre PIFA, elle a exprimé la nécessité d'indiquer les secteurs ou groupes de secteurs sur lesquels sont effectuées les heures nécessaires à notre renouvellement afin de s'assurer d'un maintien de compétence sur l'ensemble du périmètre de nos mentions d'unité. La DSNA devra également avoir un contrôle sur les heures réelles effectuées par les contrôleurs. Et ces exigences, la DSAC s'est empressée de les maximiser et saute sur l'occasions pour imposer à nouveau une badgeuse !



## Et moi là-dedans ?...

Nous pourrions être tentés de nous croire à l'abri, loin des champs de bataille sur lesquels nos collègues, rémois notamment, voient se profiler chaque été avec une crainte sans cesse plus grande que les pauvres moyens à leur disposition causent leur perte.

Ne faisons pas cette erreur car nous serons tôt ou tard exposés aux mêmes crises. Ceux qui gardent nos avant-postes guettent chaque jour les nouveautés auxquelles on va chercher à les contraindre faute d'avoir su adapter la DSNA au 21<sup>e</sup> siècle. Croyez-vous vraiment que ce qui aura réussi à être imposé ailleurs nous sera épargné ?...

La flexibilité pourrait apparaître chez nous plus tôt que prévue lors de la modification de notre tour de service... qui arrivera irrémédiablement après le déclassement de notre terrain.

La DGAC ne sait aujourd'hui toujours pas répondre à des collègues qui cherchent à connaître leur âge de départ en retraite, n'est-ce pas là aussi une manifestation que notre administration est à la dérive ?

Pour le SNCTA c'est clair, les modifications des conditions de travail des ICNAs ne pourront pas être grignotées petit à petit, centre après centre, mais négociées au niveau national. Nous sommes prêts à négocier mais nous n'accepterons pas qu'on brade le travail des contrôleurs ou qu'on leur impose un rythme qu'ils n'auraient pas accepté.

## Les revendications du SNCTA

Pour préparer l'avenir, le SNCTA exige l'ouverture de négociations avec les représentants des ICNAs, à la manière de l'accord licence (qui, n'en déplaise à certains, n'a tué ni la DGAC, ni son protocole). Ces négociations devront porter sur :

- une mise en œuvre acceptable des exigences européennes relatives à notre licence de contrôle
- l'organisation du travail en salle (avec notamment la gestion en temps réel des effectifs opérationnels en salle de contrôle par les chefs de salle) et hors salle
- le régime indemnitaire des contrôleurs aériens
- la sécurisation de la modernisation technique à la DSNA
- la fin de carrière

Les contrôleurs doivent se faire entendre s'ils ne veulent pas subir l'avenir que d'autres ont choisi à leur place.

Le SNCTA appelle tous les contrôleurs à se mobiliser les 8 et 9 avril, de la prise de service le 8 au matin à la fin de service de nuit du 9 au soir.

Au besoin un nouveau préavis sera déposé pour les 16, 17 et 18 avril.

